

Direction des Programmes et de Coordination des Projets
Programme PG03 : Océanographie Opérationnelle
Projet PJ0303 : Développement et mise en œuvre du système PREVIMER
Direction des Opérations – Centre de Brest
Département Informatique et Données Marines
Service Ingénierie des Systèmes d'Informations

Thierry CARVAL - Fabrice LECORNU – Réjane QUEMENEUR

Octobre 2009 – DOP/DCB/IDM/ISI/DDC-2009-080 Question - Réponses



PREVIMER

Maintien en Conditions Opérationnelles du
Centre de Données d'Océanographie
Côtière Opérationnelle

Questions - Réponses sur la consultation

Historique du document

<i>Version</i>	<i>Date</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Commentaires</i>
1.0	12/10/2009	T. Carval	Document initial.

QUESTIONS – REPONSES A L'APPEL D'OFFRE	3
1. OBJET DU DOCUMENT	3
2. QUESTIONS/REPONSES	3
2.1. Q1 : MESSAGE DU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2009 A 14:22	3
2.1.1. Questions	3
2.1.2. Réponse du lundi 28 septembre 2009 à 18:20	3
2.2. Q2 : MESSAGE DU VENDREDI 9 OCTOBRE 2009 A 17:09	4
2.2.1. Questions	4
2.2.2. Réponses du lundi 12 octobre 2009 à 18:35	4

© Ifremer

Hormis les cas expressément prévus par le Code de la Propriété Intellectuelle au titre de l'article L.122-5 2° d'une part et de l'article L.122-5 3° d'autre part, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite (article L.122-4) » et qu'une telle représentation ou reproduction constitue un délit de contrefaçon sanctionné par deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende. L'Ifremer se réserve le droit à réparation de tout préjudice subi.

© Ifremer

All rights reserved. No part of this work covered by the copyrights herein may be reproduced or copied in any form or by any means – electronic, graphic or mechanical, including photocopying, recording, taping or information and retrieval systems- without written permission.

Questions – Réponses à l'appel d'offre

1. Objet du document

Ce document contient les questions et les réponses aux sociétés intéressées par la consultation pour Maintien en Conditions Opérationnelles du Centre de Données d'Océanographie Côtière Opérationnelle (avis de marché 2009/S 182-262026).

Les questions/réponses sont anonymes.

2. Questions/réponses

2.1. Q1 : message du lundi 28 septembre 2009 à 14:22

2.1.1. Questions

« J'aurai une précision à vous demander concernant l'appel PREVIMER MCO Centre de données d'océanographie côtière opérationnelle.

Quand on lit le cahier des charges on voit apparaître quelques divergences :

page 5 : coût des évolutions proprement dites et cette phrase n'apparaît pas à la page 10 ;

page 17 : le contractant doit s'engager à maintenir dans ses locaux un environnement de développement et tests équivalent.

tandis qu'à la page 15 la prestation sera assurée dans les locaux de l'Ifremer.

Nous aimerions savoir si l'AO n'inclut pas la partie évolution (au sens faire les évolutions, géré par la TMA) mais bien comme nous le comprenons l'AO inclut seulement la partie TRA et la partie validation. »

2.1.2. Réponse du lundi 28 septembre 2009 à 18:20

En page 5, il faut ignorer la ligne « • coûts des évolutions proprement dites. ». La prestation ne concerne pas la réalisation des prestations.

En page 17 la ligne « Le contractant doit s'engager à maintenir dans ses locaux un environnement de développement et tests équivalent. » doit être ignorée.

Le contractant mentionné en page 17 est le sous-traitant chargé des réalisations, pas le sous-traitant chargé du MCO.

Comme indiqué en page 15, « la prestation sera assurée dans les locaux de l'Ifremer ».

L'appel d'offre n'inclut pas la réalisation des évolutions.

2.2. Q2 : message du vendredi 9 octobre 2009 à 17:09

2.2.1. Questions

« Quelques petites questions concernant l'AO MCO PREVIMER :

Q2-1 - Y a t il actuellement des outils en place à Ifremer pour le suivi et les tests des évolutions ? Si oui, lesquels ?

Q2-2 - Les spécifications des évolutions sont une des fonctions à assurer pour la MCO. Quel est le niveau (fonctionnel, technique) attendu de ces spécifications ?

Q2-3 - La taille de l'équipe de MCO prestataire est estimée à 2 postes. Cette taille d'équipe est elle amenée à évoluer (à la hausse ou à la baisse) pendant la durée du contrat ?

Q2-4 - La réalisation de certaines évolutions est elle incluse dans la prestation de MCO ? Si oui lesquelles ?

Q2-5 - Comment est organisée l'équipe côté Ifremer (réfèrent fonctionnel, chef de projet, etc.) ?

2.2.2. Réponses du lundi 12 octobre 2009 à 18:35

Q2-1

Gestion des évolutions et anomalies

La gestion des évolutions et anomalies est décrite au chapitre 8.6.3. « Principes de gestion » du plan qualité CD-OCO-Coriolis réf. cordo-pql-01-008-ifremer.

Chaque évolution/anomalie fait l'objet d'une fiche standard au format Word, transmise aux sous-traitants.

Un tableau Excel gère la liste des évolutions/anomalies.

Il est prévu de passer à l'outil web Mantis pour gérer les évolutions/anomalies.

Outils de tests

Certains projets Ifremer utilisent des outils de tests de systèmes d'Informations. Le centre de données OCO n'est pas concerné.

Q2-2

Il s'agit de maintenir, faire évoluer et ajouter des fonctionnalités nouvelles au système d'information existant.

Il n'est pas envisagé d'effectuer une refonte du système existant, qui donne satisfaction.

Q2-3

Comme indiqué au chapitre 1.3 du dossier de consultation :

« Une convention particulière sera passée chaque année en application de l'accord-cadre et fixera le montant des prestations pour l'année à venir. »

La taille de l'équipe pourra donc évoluer chaque année à la hausse ou à la baisse.



Q2-4

La fonction « Contribuer à la maintenance et aux évolutions du système » ne comprend pas d'activité de réalisation (développement). Cette fonction est décrite en page 14 du cahier des charges.

Néanmoins, de façon ponctuelle et marginale, la personne responsable de cette fonction peut être amenée à écrire des scripts pour du prototype ou des enchaînements de fonctions.

Q2-5

L'équipe côté Ifremer est composée des fonctions et personnes suivantes :

- Responsable du centre de données OCO : Michèle Fichaut ;
- Développements du centre de données OCO : Thierry Carval ;
- Exploitation du centre de données OCO : Armel Bonnat ;

Une fois par mois, le comité de pilotage du centre de données OCO se réunit :

- Il gère les demandes d'évolution du système ;
- Il tient à jour la liste des actions ;
- Il produit un compte-rendu d'information à destination des partenaires et acteurs du centre de données OCO.